



GENRE & MONDE CARCÉRAL

PERSPECTIVES ÉTHIQUES ET POLITIQUES



DIRECTION

Natacha Chetcuti-Osorovitz
Patricia Paperman

SÉMINAIRE

Du 16 octobre 2017 au 14 mai 2018
ENS Paris-Saclay



6

GENRE & MONDE CARCÉRAL

Perspectives éthiques et politiques

SÉMINAIRE

Du 16 octobre 2017 au 14 mai 2018

ENS Paris-Saclay

DIRECTION

Natacha Chetcuti-Ororovitz

Patricia Paperman



©MSH Paris-Saclay Éditions, 2020.

4, avenue des Sciences, 91190 Gif-sur-Yvette

www.msh-paris-saclay.fr

ISBN 978-2-490369-05-8

Les femmes impliquées dans des violences sexuelles sur mineur·e·s : un terrain hors-norme, indicible et troublant

Myriam JOËL

Si les travaux sociologiques sur les femmes violentes font figure d'exception, les études consacrées aux femmes auteures de violences sexuelles sont quant à elles inexistantes. Il existe une relation étroite entre ce vide sociologique et l'occultation qui caractérise également l'espace public, les médias concourant à alimenter l'image préconstruite d'une violence spécifiquement masculine. Le traitement de la question des violences sexuelles envers des enfants est tout particulièrement révélateur de cette situation. Les femmes en question se voient invariablement assigner un rôle passif dans les faits qu'on leur reproche : elles sont présentées comme des personnes fragiles psychologiquement, souffrant de déficiences mentales ou intellectuelles, dont les actes constitueraient la répétition transgénérationnelle de violences subies dans l'enfance, et qui se seraient laissées entraîner par un homme, le plus souvent leur conjoint. Les représentations collectives mêlent ainsi un processus de psychologisation inscrivant cette violence dans une histoire familiale lui donnant sens, et une appréhension de cette violence à l'intérieur du cadre de la domination masculine, ce qui lui confère un caractère de subordination (Cardi & Pruvost, 2011). L'assignation des femmes à un rôle de victime et celles des hommes à un rôle d'agresseur est à ce point prégnante qu'il est difficile – pour les sociologues y compris – de concevoir qu'une femme puisse être l'auteure de telles conduites.

On peut émettre l'hypothèse de deux grands facteurs à l'origine de ce problème de reconnaissance sociale. Étayé par l'argument de la

rareté de ce type d'infractions¹, le premier renvoie au système de représentations circonscrivant l'acte sexuel au coït et donc l'agression sexuelle au viol. Dépourvues de pénis, les femmes endossent laborieusement le rôle d'agresseur sexuel dans l'imaginaire collectif. Les stéréotypes de genre contribuent d'autre part à faire de cette question un non-objet, la « douceur féminine naturelle » s'avérant incompatible avec la prise d'initiative d'une activité sexuelle coercitive. Exercée contre des enfants, cette forme de violence cristallise la double transgression associée à la déviance féminine : une transgression légale à laquelle vient se surimposer une transgression de genre (Cardi, 2008). Les femmes en question s'inscrivent en total rupture avec les rôles sociaux de *care* (activité de soin et sollicitude) qui leur sont assignés. Il en résulte une indicibilité sociale dont l'indice le plus manifeste est l'absence d'intérêt des sociologues travaillant sur le milieu carcéral vis-à-vis des violences sexuelles sur mineur·e·s commises par des femmes, espace où l'on retrouve précisément les femmes accusées de ce type d'infraction. Alors que plusieurs études se sont intéressées au traitement des hommes détenus auteurs de violences sexuelles sur mineur·e·s (Welzer-Lang, Mathieu & Faure, 1996; Gaillard, 2009; Brie, 2014), la situation chez les femmes n'a en revanche été que peu – voire pas du tout – explorée.

Cet article vise à proposer un point de départ à la réflexion au prisme d'une interrogation d'ordre méthodologique : comment réaliser une enquête sur un terrain à la fois hors-norme, indicible et troublant ? Comment le ou la sociologue y accède-t-elle ? Comment gère-t-elle les données recueillies ? Comment exploite-t-elle les résultats obtenus ? Que dit une telle enquête du métier de sociologue ? L'article est issu d'une recherche doctorale sur la sexualité en prison de femmes (Joël, 2017), au cours de laquelle ont été rencontrés un peu plus de cent cinquante acteurs et actrices carcérales dans une dizaine d'établissements pénitentiaires français. Un suivi qualitatif de quatre-vingts détenues a été réalisé durant un peu plus d'un an, chaque femme ayant été rencontrée d'une à sept fois. La conduite répétée d'entretiens semi-directifs – s'apparentant

¹ La criminologue Claudia Melcher (2002) souligne néanmoins que les résultats des études divergent fortement ; et l'historienne Fabienne Giuliani (2011) indique que les archives lacunaires laissent supposer l'existence d'un phénomène bien présent tout au long du siècle.

le plus souvent à des récits de vie – visait non seulement à instaurer une solide relation de confiance propre à surmonter les résistances des individus à évoquer leur activité sexuelle lorsqu'ils sont sollicités par un inconnu (Bozon, 1999), mais également à percevoir l'évolution des pratiques et des représentations au fil du temps. La fréquentation régulière des établissements pénitentiaires permit en outre la conduite de nombreuses observations, parfois participantes (activités avec les détenues, sortie dans les cours de promenade, réunions, etc.). Furent également menés des entretiens individuels et collectifs avec soixante-quinze professionnels et bénévoles : surveillantes, gradé·e·s (premiers surveillants et surveillantes, chef·fe·s de bâtiment et chef de détention), membres du personnel de direction, conseillers et conseillères pénitentiaires d'insertion et de probation, personnel soignant (médecins, infirmières, psychologues et psychiatres), intervenants et intervenantes extérieures, magistrats et magistrates (juges d'instruction, juges d'application des peines et juges des libertés et de la détention). Cette perspective compréhensive avait pour objectif d'aborder la question de la sexualité en prison de femmes sous un angle large questionnant les rapports entre l'ensemble des acteurs et actrices carcérales dans les diverses situations à caractère sexuel.

Pour épineuse qu'elle soit, la question des violences sexuelles sur mineur·e·s a irrigué l'étude, tant sur le terrain proprement dit qu'en aval, au cours de la valorisation de la recherche. Cette question fait indéniablement partie de ces objets « dangereux », saturés de pré-constructions sociales. Ils nécessitent une réflexion approfondie du chercheur ou de la chercheuse à propos de sa posture, notamment sur le terrain où l'équilibre entre distance et proximité exige un travail sur soi constant. Dans une première partie, nous nous intéresserons aux difficultés d'accès aux femmes concernées. Nous porterons ensuite notre attention sur la sensation de souillure associée au recueil de données. Puis nous nous interrogerons sur le déconcertant sentiment d'allégresse éprouvé à l'écoute de récits épouvantables mais féconds pour la recherche. Enfin nous nous pencherons sur l'exploitation de données sensationnelles venant indubitablement troubler l'ordre social.

Des remous en détention

Au sein de la détention, deux obstacles se sont manifestés pour rencontrer les femmes impliquées dans des violences sexuelles sur mineur-e-s. Le premier concerne les réticences exprimées par les agents et agentes pénitentiaires dans le recrutement des personnes que je souhaitais interviewer. Mon image d'étudiante candide et inoffensive – pour favorable qu'elle soit au travail d'enquête (Bizeul, 1998) – amenèrent les responsables de quartier et de bâtiment à mettre en œuvre des logiques de protection à mon égard. Plusieurs se montrèrent inquiets de me savoir confrontée à des récits susceptibles de me déstabiliser. Non seulement on m'enjoignit de ne pas hésiter à interrompre celles qui s'aviseraient de me raconter « des horreurs », mais on tenta même de me dissuader de les rencontrer en me mettant en garde vis-à-vis des déclarations « perverses » et des propositions équivoques qu'on risquait de me faire.

Le filtrage dans le recrutement de mes enquêtées relève en outre d'un biais de représentativité : les agents et agentes pénitentiaires, préoccupées par l'extrapolation et la généralisation des résultats de l'étude, sont réticentes à ce que le chercheur ou la chercheuse rencontre des personnes détenues non représentatives de la population incarcérée (Cliquennois, 2006). Je ressentis ainsi de leur part des réserves à ce que je suive des détenues dont le comportement attestait d'un écart important avec les modèles de conduite traditionnellement assignés aux femmes. Édith, gradée ayant 30 ans d'ancienneté pénitentiaire, s'exclame ainsi :

Une mère, moi je dis toujours, une mère doit protéger ses enfants
quoi qu'il arrive, et on voit des dossiers, ben les mères elles ont
été actrices.

Ces propos font échos à ceux d'Elsa, directrice adjointe ayant 10 ans d'ancienneté pénitentiaire :

Autant dans mon schéma très traditionnel un mec qui viole un gamin ça me paraissait, comment je pourrais dire, plus...commun, qu'une femme qui puisse violer son propre gamin. [...] Mais bon j'ai lu assez d'histoires ici de femmes qui violaient leur enfant ou qui était complice de viol et...

Je décelais alors dans les discours désapprobateurs des agents et agentes la crainte que ces rencontres ne m'amènent à nourrir des représentations négatives à l'endroit de la population féminine incarcérée dans son ensemble, celles-ci risquant alors de se projeter sur elles au regard du caractère contagieux du stigmat. Leur inquiétude se manifestait d'ailleurs en creux de leur empressement à me mettre en contact avec certaines détenues. La fierté avec laquelle les agents et agentes me décrivaient leurs capitaux ne laisse aucun doute quant à la relation d'interdépendance unissant l'image des personnes détenues à celle de ceux et celles qui en ont la charge.

Ma venue régulière dans les établissements me permit néanmoins de surmonter ces difficultés. Avec les autres détenues en revanche, je me heurtai à une ferme réprobation qui compliqua la réalisation de l'enquête. Les entretiens se déroulaient souvent au cœur de la détention, dans un bureau pourvu d'une vitre transparente. Dès lors, toutes me voyaient rire ou serrer la main des femmes impliquées dans des violences sexuelles sur mineur-e-s, et pouvaient estimer le temps que nous passions ensemble, celui-ci excédant souvent plusieurs heures. Or on observe au sein de la détention féminine un processus d'exclusion à l'endroit de ces détenues, par lequel on les assigne à une position hors-genre au regard de leur transgression des rôles sociaux traditionnels de *care*. Associées à la figure distinctive de la « mauvaise mère » (Cardi, 2008), elles se voient exposées à toutes sortes de brimades. On peut trouver dans chaque détention un petit groupe qui s'attache à les persécuter : injures, gifles, humiliation et racket systématique (Joël 2013). Laura, incarcérée pour la 2^e fois et ayant passé huit mois en détention, déclare ainsi à propos d'une de ses codétenues :

Je lui ai mis une grosse claque dans la gueule. On a craché dans son manger, on lui a fait des vacheries ! [Elle est fière.] C'est moi qui ai été méchante avec elle surtout. Je l'ai frappée, je l'ai fait lever à cinq heures du matin pour laver les toilettes.

Les autres détenues sont en outre soumises à une forte pression collective pour ne pas leur parler. Alice, incarcérée pour la 25^e fois et ayant passé dix-neuf ans en détention, relate à cet endroit :

Les pédophiles, elles sortent pas en promenade, je leur ai dit de venir, c'est con. Plein de filles sont venues me voir : « Ouais, pour quoi tu traînes avec maintenant ? »

On comprend dès lors pourquoi l'attention que je portai à ces femmes suscita une vive indignation au sein de la détention. À plusieurs reprises, je dus me justifier en expliquant les fondements de la démarche sociologique. Si les principes de la sociologie compréhensive me furent utiles pour apaiser leur mécontentement, ils ne me furent pas d'une grande aide en revanche face au malaise que j'éprouvai à l'écoute de discours révoltants.

Des entretiens dérangeants

La réalisation d'un suivi longitudinal s'avéra précieuse pour le recueil de données auprès de ces femmes. Lors du premier entretien, je ressentis une réserve pouvant s'expliquer de la façon suivante : elles me soupçonnaient, en effet, de détenir déjà une certaine connaissance à leur égard, notamment lorsque leur affaire avait été médiatisée. Face à mon absence de questionnement, elles abordèrent d'elles-mêmes progressivement le sujet. Toutes affirmèrent avoir été victimes d'une injustice, soit qu'elles avaient été contraintes par leur conjoint de participer aux agressions, soit qu'elles ignoraient ce qui se passait et donc avaient été accusées à tort de ne pas être intervenues pour y mettre fin. S'il ne s'agit pas de déterminer qui dit la vérité, l'on constate néanmoins que l'argumentaire de ces femmes se caractérise par une instrumentalisation des stéréotypes de genre en vue de procéder à un renversement des rôles de victime et de coupable dans la situation. Elles s'efforçaient de me convaincre de l'esprit retors et manipulateur des jeunes victimes en soulignant le but intéressé de leur démarche, voire en les accusant d'attitudes équivoques. Solène, incarcérée depuis deux mois, déclare par exemple à propos de sa fille :

Si vous voulez, ma belle-sœur a eu des problèmes d'attouchements à l'époque et elle avait touché vingt mille francs, donc c'est pas mal à cause de l'argent. Elle [sa fille] se rend compte pour l'argent, elle se dit : « Autant que j'en fasse tomber le plus possible ». [...] Le procès je l'ai très très mal vécu. Ça a duré cinq jours, c'est très très éprouvant d'être accusée. Qu'il m'arrive quelque chose comme ça

sur le coin de la figure, ça dévaste tout, c'est un ouragan, je voyais ma vie comme une terre brûlée. Je souffre beaucoup. [...] Dans ce côté-là je suis victime, plus que victime, presque martyr!

Le discours de Noéline, incarcérée depuis un an et quatre mois, est également vindicatif:

Ma fille a jamais voulu que je refasse ma vie et là elle essaie de casser mon couple avec cette histoire! [...] Elle veut pas que je refasse ma vie, ses derniers mots aux Assises ça a été: «Mettez-les en prison». Elle est handicapée des jambes, elle a été trois mois à l'hôpital et je restais avec elle. [Remontée] Le remerciement, chapeau! Je lui en veux. Je me dis ce qu'elle a fait c'est honteux, ohlala c'est honteux!

Le recours à un argumentaire essentialiste n'est pas anodin puisqu'en mobilisant ces stéréotypes, ces femmes produisaient un discours dont elles escomptaient qu'il ferait écho à mes propres représentations et susciterait mon adhésion.

La prolixité dont elles finirent par faire preuve au cours de nos rencontres et les déclarations choquantes auxquelles elles se livrèrent peuvent rétrospectivement s'interpréter comme un signe de réussite: j'étais parvenue à me construire le bien utile statut d'étrangère sympathisante, interlocutrice à la fois proche et hors-jeu (Schwartz, 1993); et à faire de l'entretien une expérience inédite de dévoilement, exempte des coûts symboliques – notamment du jugement moral – qu'induit généralement un tel épanchement. Louise, incarcérée depuis quatre ans, indique explicitement:

On a une étiquette, on nous la fait sentir. Mais pas vous. C'est pour ça que je parle avec vous. On se sent en confiance, y a pas de jugement. Ça se sent et c'est pour ça que je vous raconte.

Cela ne me préserva pas pour autant d'une sensation de souillure, les discours recueillis relevant des données anxiogènes évoquées par Georges Devereux (1980). À l'allégresse spontanée que firent naître les confidences succéda en effet un sentiment de malaise diffus. En témoignent mes conversations avec Marguerite, une détenue accusée de complicité d'agressions sexuelles répétées de sa fille par ses fils et son mari. Rassurée

par mon attitude, celle-ci s'était lancée dans une véritable diatribe à l'endroit de sa fille. Acquiesçant benoîtement et faisant mine de partager son indignation, je manquai néanmoins m'étrangler face à sa déclaration :

Pis, y a d'autres choses qu'elle a dit au tribunal, comme quoi il lui avait mis la tête dans les toilettes et qu'il l'aurait pris par derrière. [Et vous avez dit quoi quand vous avez appris ça ? Elle rit.] J'ai dit que c'était une petite salope !

Puisque je m'étais comportée jusque-là de manière à lui démontrer qu'elle ne courait aucun danger à se dévoiler, je me sentis contrainte de m'esclaffer avec elle. Avec les femmes impliquées dans des agressions sexuelles sur mineur-e-s, j'éprouvai ainsi parfois la désagréable impression de trahir leurs victimes.

Lorsque le discours des acteurs et actrices vient heurter les valeurs profondes fondant la conscience de l'enquêteur ou enquêtrice, le recueil des données s'accompagne d'un risque de compromission éthique dont Corinne Rostaing (1997) souligne qu'il interroge la relation du chercheur ou de la chercheuse à son objet, son implication et sa distance : cacher ses sentiments ne ressemble-t-il pas à une forme d'acceptation tacite ? La contamination symbolique à laquelle je me trouvais exposée met en exergue les tensions, parfois irréductibles, entre l'identité de chercheur ou chercheuse et celle d'individu inscrit dans une structure sociale régie par un système de normes et de valeurs qui, s'ils font partie de ses objets d'étude, ne l'en imprègne pas moins pour autant². Parce qu'elle est noyée dans une peur spécifique entravant la réflexion (Douglas, 1981 [1966]), la sensation de souillure induit par ailleurs un risque d'occultation. Sur des terrains éprouvants, le ou la sociologue doit parfois s'astreindre à approfondir ce qui le heurte, afin de ne pas chercher à maintenir ou à rétablir un ordre social que les données recueillies viennent indubitablement ébranler. Les remarques formulées par Howard Becker à propos des cas inhabituels en sociologie s'avèrent ici pertinentes :

² On en trouve une illustration probante dans l'enquête de terrain menée par Philippe Bourgois sur le crack à Harlem, lorsque l'auteur signale que les récits des viols collectifs par ses informateurs et informatrices le perturbèrent tant qu'ils faillirent remettre en cause sa recherche (Bourgois, 2001 [1995]).

L'habitude d'ignorer ce qui est désagréable, déplaisant, de mauvais goût, ou ce qui, d'une manière ou d'une autre, ne doit pas être évoqué, empêche fortement les chercheurs de voir tout l'éventail des cas pertinents et, par conséquent, de s'en servir pour élargir le champ de leurs réflexions. (Becker, 1997 : 33)

Parce que la palette de sentiments éprouvés sur le terrain est éminemment complexe, ce qui inspire de la répulsion peut cependant susciter tout à la fois un curieux sentiment d'allégresse.

Une troublante allégresse

Lorsqu'au détour d'une conversation Noéline évoqua les attouchements qu'elle avait commis sur sa fille handicapée, je ne ressentis spontanément qu'un sentiment de jubilation. J'étais alors au tout début de mon suivi et je voyais dans cette déclaration une piste d'analyse inédite. À la fin de l'entretien cependant, je pris conscience de l'horreur de ma réaction et j'en fus fort troublée : étais-je devenue insensible au point de me réjouir qu'une enfant avait été violentée sexuellement car cela servait mon étude ? Point de passage obligé du travail de terrain, la subjectivité n'est désormais plus honteuse, comme en témoigne l'invasion du « je » méthodologique dans les écrits, désormais couramment employé par les sociologues pour partager leurs émotions ressenties sur le terrain (Olivier de Sardan, 2000). Sont ainsi relatés des sentiments de compassion, de joie, de découragement, de malaise, d'indignation ou encore d'affectation, à dessein de se conformer à la démarche critique-analytique (Schwartz, 1993). L'allégresse que peut ressentir le ou la sociologue à l'écoute de récits proprement épouvantables mais féconds pour son étude est en revanche couramment occultée dans la production scientifique.

Au cours de ma recherche, je fis le constat suivant : chaque fois que j'évoquais les violences sexuelles sur mineur-e-s perpétrées par mes enquêtées, mes interlocuteurs et interlocutrices, pairs comme profanes, s'attardaient sur les répercussions affectives que de telles déclarations n'avaient pu manquer de me causer, n'hésitant pas à louer mon courage et à me revêtir de la peau de « l'ethnologue héros » (Cunha, 2001). Mais si je m'aventurais à leur confesser mon sentiment d'euphorie, leurs discours se teintaient alors de stupéfaction, voire d'une certaine réprobation. Étais-je

donc la seule à me réjouir de ces atrocités? Plusieurs discussions avec des collègues m'apprirent qu'il leur arrivait aussi de se délecter d'informations choquantes sur leur propre terrain. Mais pourquoi alors les travaux sociologiques ne portent-ils pas trace d'un tel sentiment? Cette omission m'amène à formuler une remarque fondamentale: l'on attend certes du ou de la sociologue qu'elle s'astreigne à une démarche critique-analytique vis-à-vis de son terrain, mais les sentiments qu'elle se doit d'explicitier pour mieux contrer les biais qui y sont associés relèvent d'attentes normatives tacites. Plus exactement, l'on escompte moins qu'elle fasse preuve de neutralité à propos de choses épouvantables et affligeantes qu'elle s'en émeuve d'abord pour être ensuite capable de les traiter. Comme le souligne Daniel Bizeul (2007: 69):

Raconter le travail sur le terrain en toute honnêteté comporte un risque: celui d'apparaître sous un jour défavorable. Car c'est faire état de problèmes relativement triviaux à l'aune des questions théoriques ou des débats d'idées et c'est avouer des faiblesses donnant de soi une image décevante.

Les conditions pratiques de la recherche ont longtemps été explorées, de même que les attentes du grand public, mais le *policing* (le maintien de l'ordre professionnel; Burawoy, 2006) et les attentes entre pairs restent en revanche rarement appréhendés. Pourtant chaque scientifique, pour avoir sa place, est soumis au respect de critères définis par la communauté à laquelle il ou elle appartient (Hilgers, 2006). En fait indubitablement partie l'engagement moral pour l'amélioration de la situation des acteurs et actrices sociales, lequel dessine en creux un modèle normatif de «bon sociologue». Au cours des années quatre-vingts, les sociologues ont certes opéré des choix de recherche en faveur du quotidien et du vécu, concomitants à un adoucissement de la dimension critique et participative de la sociologie, mais ils et elles ne sont pas départies pour autant d'une forte préoccupation à l'égard de la situation des acteurs et actrices sociales, dont ils et elles apparaissent comme les porte-parole de la souffrance et de la plainte qui l'accompagne (Dasseto, 2006). Le ou la sociologue est donc toujours tenue de montrer son engagement, quiconque manifestant un déficit d'implication suscitant à son égard un sentiment de trahison (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2000).

Le cas particulier de l'allégresse éprouvée sur les terrains difficiles invite ainsi à un niveau plus général à introduire une distinction entre l'engagement idéologique et politique des sociologues tel que celui-ci a participé de divergences – voire de fractures – au sein de la discipline, et l'engagement moral pour l'amélioration de la situation des acteurs et actrices sociales tel que celui-là rassemble toujours les sociologues au-delà des clivages épistémologiques, méthodologiques et théoriques. Quand bien même est reconnue l'entreprise de connaissance scientifique, l'on postule toujours plus ou moins – y compris et surtout entre pairs – que le ou la sociologue se préoccupe de participer à l'amélioration de la situation des acteurs et actrices sociales. La consubstantialité de la sociologie et de cet engagement moral a pour conséquence qu'il est sociologiquement incorrect d'évoquer sa jubilation lors du recueil de faits terribles et attristants.

S'il évite de donner une image de laideur de ses enquêtés (Bourgois, 2001 [1995]), le ou la sociologue s'efforce donc de ne pas renvoyer non plus une image défavorable d'elle-même, ce qui s'observe avec acuité sur les terrains difficiles où l'allégresse parfois éprouvée lors du recueil de données disparaît dans la production scientifique derrière la mise en avant de sentiments plus légitimes. À l'instar d'autres catégories professionnelles, l'adoption d'une attitude distanciée par rapport à des valeurs intangibles ou à des choses qui suscitent des attachements inébranlables, et l'emploi de formules choquantes pour parler des acteurs et actrices et de leurs problèmes, marquent pourtant bien le rassemblement des sociologues comme groupe professionnel établi (Hughes, 1996). Qu'en est-il alors de la diffusion des résultats issus de ces terrains ?

Évoquer l'indicible

Dans les travaux sociologiques contemporains, il est courant de s'appesantir sur les obstacles rencontrés durant l'enquête. Sont en revanche occultées les difficultés relatives à la valorisation et à la diffusion des résultats. En ce qui concerne les violences sexuelles sur mineur-e-s commises par des femmes, la problématique a tout à la fois l'avantage et l'inconvénient d'être de l'ordre du sensationnel. Un avantage, d'abord, car en provoquant une forte impression sur les lecteurs et lectrices ou sur les auditeurs et auditrices, elle suscite indéniablement leur intérêt. Si

le sensationnel captivé, il présente néanmoins l'inconvénient d'éclipser d'autres savoirs moins inattendus, voire de jouer contre l'entreprise sociologique en venant compliquer l'effort d'objectivation. J'entends par là que l'objet d'étude tend à réactiver le registre « chaud » de la révolte, de la dénonciation ou de l'indignation, là où il importe précisément de faire preuve de froideur et de distance (Pollak, 1990). Au cours des discussions suivant mes communications, je constatai que mes auditeurs écœurés avaient davantage retenu que les prisons comptaient des mères ayant violé et prostitué leurs enfants que les processus sociaux à l'œuvre dans ce type d'infraction.

Je redoublai ainsi de vigilance quant à la terminologie employée, ce qui posa la question de savoir si je devais réutiliser les termes parfois choquants de mes enquêtes (notamment les injures à destination des enfants). Afin de conserver l'avantage du sensationnel tout en me préservant de ses inconvénients, il me parut fécond de les diluer dans l'analyse en veillant à les articuler étroitement aux théories présentées. Je les maniai avec précaution dans la mesure où je savais qu'ils susciteraient spontanément de fortes réactions affectives. Dans mes communications par exemple, je ne citai le qualificatif de « petite salope » employé par Marguerite qu'au moment où j'exposai le processus d'instrumentalisation des stéréotypes de genre. J'avais en effet remarqué que si je ne veillais pas à cette articulation, l'indignation de mes auditeurs et auditrices entravait leur appréciation globale du phénomène en limitant leur attention à sa dimension anecdotique choquante.

Le ou la sociologue qui enquête sur ce type de terrain court par ailleurs le risque – en particulier auprès d'un public profane – d'être tenu pour défenseur d'une position amoralisée, comme si son intérêt relevait d'une volonté de défendre des convictions personnelles douteuses par le truchement d'un travail d'investigation. Howard Becker (1985 [1963]) faisait remarquer que par le fait même d'exposer les rationalisations et les justifications auxquelles ont recours les acteurs et actrices, le chercheur ou la chercheuse paraît accepter celles-ci ; et cela se vérifie tout-à-fait pour les faits de violence sexuelle sur mineur-e-s. Dès lors que je livrais mes analyses, mes interlocuteurs et interlocutrices ne manquaient pas de m'interroger sur mes sentiments personnels à propos

de leurs auteures ; il leur était manifestement insupportable que je m'en tienne à un discours rationnel dénué de toute condamnation. À travers l'image qui se dégage du groupe étudié, c'est en effet la qualité morale et le positionnement politique du chercheur ou de la chercheuse qui sont touchés :

le chercheur prend le risque de s'engager auprès de ceux qu'il étudie [...], il endosse des aspects embarrassants de leur existence et il témoigne en retour de leur humanité ordinaire, au risque de passer pour crédule ou complaisant dans certains cas. (Bizeul, 2007 : 76)

On attend du ou de la sociologue un positionnement moral venant ratifier et non mettre en cause les normes constitutives du lien social. La façon dont le ou la sociologue parle de son sujet dans la sphère publique est soumise à des attentes normatives, qui peuvent parfois paraître enfreintes par l'attitude d'objectivité et le détachement (Hughes, 1996). Cela pose finalement la question de la diffusion des savoirs sociologiques. Dans un contexte où la parole du « sociologue-expert » est de plus en plus sollicitée (Mattart, 2006) et où les chercheurs et chercheuses sont invitées à dépasser la seule sphère académique pour s'ouvrir à de nouveaux supports et à des publics élargis, tous les savoirs peuvent-ils être exportés ? S'ils doivent subir une stricte mise en forme pour être rendus dicibles dans l'espace public, cela signifie-t-il que l'entreprise de connaissance ne peut véritablement être comprise et agréée en-dehors du milieu scientifique ?

Un autre aspect vient compliquer la diffusion des résultats au sein de la sphère scientifique. Aux deux extrémités d'un continuum de légitimité, la problématique de la maternité en prison fait ainsi complètement écran, au travers de l'importance écrasante des publications qui y sont consacrées, à celle des violences sexuelles sur mineur-e-s commises par des femmes.

Conclusion

Parce que les violences sexuelles sur mineur-e-s commises par des femmes font partie de ces terrains minés qui exigent une conscience aiguë de la part de l'enquêteur ou l'enquêtrice vis-à-vis de son travail (Arrif, 2001), l'article a permis d'examiner quatre séries de difficultés auxquelles risque

de se trouver confronté le ou la sociologue enquêtant en terrain dit difficile : accéder aux acteurs et actrices, gérer la sensation de souillure, se confronter à la honte du sentiment d'allégresse et diffuser ses résultats. Certains de ces obstacles se retrouvent dans toute enquête et s'observent juste ici avec davantage de force. Mais la spécificité de quelques autres éclaire en miroir le système de normes tel qu'il sous-tend les pratiques et les représentations des sociologues à leur métier et tel qu'il concourt à définir les attentes élaborées à leur endroit dans la sphère profane comme scientifique.

Qu'ils amènent le ou la sociologue à perfectionner ses techniques d'enquête, à questionner son rapport aux valeurs, à prendre conscience de ses limites ou à s'interroger sur la diffusion des connaissances qu'elle produit, les terrains difficiles invitent à réfléchir sur les contradictions et les points de rencontre entre la posture de scientifique et celle d'acteur ou actrice sociale. Jean-Pierre Olivier de Sardan (2000) faisait remarquer que trop de méthodologie tue la méthodologie, aussi, s'il est vain d'analyser à outrance les us et coutumes de nos pairs, il convient cependant de garder à l'esprit que la pratique sociologique n'en demeure pas moins une activité sociale comme une autre.

Références bibliographiques

- ARRIF Abdelmajid, 2001. « Fragments d'une enquête dans un bidonville de Casablanca », *Ethnologie française* [En ligne], 31 (1), p. 29-39. Mis en ligne le 03/10/2007 (consulté le 31/08/2020). URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2001-1-page-29.htm> ; DOI : 10.3917/ethn.011.0029
- BECKER Howard S., 1985 [1^{re} éd. en langue originale : 1963], *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, trad. de l'anglais par J.-P. Briand et J.-M. Chapoulie, Paris, Métailié.
- , 1997. « La prise en compte de cas inhabituels dans l'analyse sociologique : les conseils de Hughes », *Sociétés contemporaines* [En ligne], 27, p. 29-37. Consulté le 31/08/2020. URL : www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1997_num_27_1_1455 ; DOI : 10.3406/socco.1997.1455

- BIZEUL Daniel, 1998. «Le récit des conditions d'enquête. Exploiter l'information en connaissance de cause», *Revue française de sociologie* [En ligne], 39 (4), p. 751-787. Consulté le 28/08/2020. URL: www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1998_num_39_4_4840; DOI: 10.2307/3323009
- , 2007, «Que faire des expériences d'enquête? Apports et fragilité de l'observation directe», *Revue française de science politique* [En ligne], 57 (1), p. 69-89. Consulté le 31/08/2020. URL: <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2007-1-page-69.htm>; DOI: 10.3917/rfsp.571.0069
- BOURGOIS Philippe, 2001 [1^{re} éd. en langue originale: 1995]. *En quête de respect: le crack à New York*, trad. de l'anglais par L. Aubert, Paris, Éditions du Seuil.
- Bozon Michel, 1999, «Les significations sociales des actes sexuels», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* [En ligne], 128, p. 3-23. Consulté le 28/09/2020. URL: www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1999_num_128_1_3288; DOI: 10.3406/arss.1999.3288
- BRIE Guillaume, 2014. *Des pédophiles derrière les barreaux. Comment traiter un crime absolu?*, Paris, L'Harmattan.
- BURAWOY Michael, 2006. «Pour la sociologie publique», *Socio-logos* [En ligne], 1. Mis en ligne le 21/04/2006 (consulté le 31/08/2020). URL: <http://journals.openedition.org/socio-logos/11>
- CARDI Coline, 2008. *La déviance des femmes. Délinquantes et mauvaises mères: entre prison, justice et travail social*, thèse de doctorat, sous la dir. de N. Murard, Université Paris-Diderot.
- CARDI Coline & PRUVOST Geneviève, 2011. «La violence des femmes: occultations et mises en récit», *Champ Pénal/Penal Field* [En ligne], XVIII. Mis en ligne le 11/06/2011 (consulté le 28/08/2020). URL: <http://journals.openedition.org/champpenal/8039>; DOI: 10.4000/champpenal.8039
- CLIQUENNOIS Gaëtan, 2006. «Problèmes méthodologiques inhérents à une recherche sociologique qualitative menée sur les politiques carcérales belges et françaises», *Socio-logos* [En ligne], 1. Mis en ligne le 19/04/2006 (consulté le 28/08/2020). URL: <http://journals.openedition.org/socio-logos/28>
- CUNHA Manuela Ivone P. da, 2001, «Trajets et dérives autour d'une prison de femmes», *Ethnologie française* [En ligne], 31 (1), p. 81-87. Mis en ligne le 03/10/2007 (consulté le 31/08/2020). URL: <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2001-1-page-81.htm>; DOI: 10.3917/ethn.011.0081

- DASSETTO Felice, 2006. «Sociologies et sociétés: une articulation à repenser?», *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 37 (1), p. 7-26. Mis en ligne le 16/03/2011 (consulté le 31/08/2020).
URL: <http://journals.openedition.org/rsa/604>; DOI: 10.4000/rsa.604
- DEVEREUX Georges, 1980. *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion.
- DOUGLAS Mary, 1981 [1^{re} éd. en langue originale: 1966]. *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, trad. de l'anglais par A. Guérin, Paris, F. Maspero.
- GAILLARD Arnaud, 2009. *Sexualité et prison. Désert affectif et désirs sous contrainte*, Paris, M. Milo.
- GIULIANI Fabienne, 2011. «L'impossible crime. Imaginaire et pratique de l'inceste féminin dans la France du XIX^e siècle», *Champ Pénal/ Penal Field* [En ligne], VIII. Mis en ligne le 13/02/2019 (consulté le 28/08/2019).
URL: <http://journals.openedition.org/champpenal/8046>; DOI: 10.4000/champpenal.8046
- HILGERS Mathieu, 2006. «La responsabilité sociologique: retour sur l'entreprise critique de Pierre Bourdieu», *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 37 (1), p. 43-63. Mis en ligne le 14/03/2011 (consulté le 31/08/2020).
URL: <http://journals.openedition.org/rsa/607>; DOI: 10.4000/rsa.607
- HUGHES Everett C., 1996. *Le regard sociologique. Essais choisis*, textes rassemblés et présentés par J.-M. Chapoulie, Paris, Éditions de l'EHESS (Recherches d'histoire et de sciences sociales 70).
- Joël Myriam, 2013. «Coûts et bénéfices de l'activité homosexuelle dans les prisons de femmes», *Ethnologie française* [En ligne], 43 (3), p. 469-476. Mis en ligne le 21/06/2013 (consulté le 28/08/2020).
URL: <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2013-3-page-469.htm>; DOI: 10.3917/ethn.133.0469
- , 2017. *La Sexualité en prison de femmes*, Paris, Presses de Sciences Po.
- MATTART Christophe, 2006. «Le "sociologue-expert" à la télévision. Un sens pour la posture sociologique?», *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 37 (1), p. 85-103. Mis en ligne le 16/03/2011 (consulté le 31/08/2020).
URL: <http://journals.openedition.org/rsa/611>; DOI: 10.4000/rsa.611
- MELCHER Claudia, 2002. «À mon tour d'être le monstre...». Violences sexuelles infligées par des femmes», *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 55 (4), p. 410-431.

- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2000. « Le “je” méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie* [En ligne], 41 (3), p. 147-445. Consulté le 31/08/2020. URL: www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_2000_num_41_3_5289; DOI: 10.2307/3322540
- PINÇON Michel & PINÇON-CHARLOT Monique, 2000. « Enquête en grande bourgeoisie. L'implication du chercheur et les difficultés de l'engagement comme trahison des enquêtés », in P. Fritsch (dir.), *Implication et engagement. Hommage à Philippe Lucas* [En ligne], Lyon, Presses universitaires de Lyon. Consulté le 31/08/2020. URL: <http://books.openedition.org/pul/10011>; DOI: 10.4000/books.pul.10011
- POLLAK Michael, 1990. *L'expérience concentrationnaire*, Paris, Métailié.
- ROSTAING Corinne, 1997. *La Relation carcérale. Identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes*, Paris, PUF.
- SCHWARTZ Olivier, 1993. « L'empirisme irréductible », in A. Niels, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, p. 265-308, Paris, Nathan.
- WELZER-LANG Daniel, MATHIEU Lilian & FAURE Michaël, 1996. *Sexualité et violences en prison. Ces abus qu'on dit sexuels...*, Lyon, Aléas/Observatoire international des prisons.

GENRE & MONDE CARCÉRAL

PERSPECTIVES ÉTHIQUES ET POLITIQUES

Les sciences humaines et sociales portent depuis plusieurs décennies une attention renouvelée à la prison, du fait de la place grandissante que cette institution occupe dans les discours politiques sécuritaires et dans l'économie des sociétés contemporaines. Mais cette attention s'est concentrée massivement sur le phénomène de la « sur-carcélisation » qui concerne principalement la population masculine. Cet ouvrage participe à un courant de recherche différent qui marque l'émergence et le développement de travaux sur les femmes en prison, en particulier en sociologie et en histoire, dans une perspective de genre. Il vise à faire apparaître et connaître ce que l'histoire, la criminologie et les sciences humaines ont longtemps laissé dans l'ombre au travers de processus d'invisibilisation, de marginalisation, ou encore des logiques de symétrisation et de différenciation vis-à-vis de l'incarcération des hommes.

Si les figures de femmes délictueuses ou criminelles ont toujours exercé une fascination sur l'imaginaire social, la connaissance des populations de femmes incarcérées, des régimes d'incarcération institués pour les redresser et les punir, ainsi que des conditions matérielles de vie en détention n'a pas pour autant été au centre des préoccupations des chercheurs et chercheuses spécialisées. Aujourd'hui, la violence des femmes constitue un domaine de recherche en pleine expansion grâce au développement des études féministes en sociologie et en criminologie. Les six contributions réunies dans cet ouvrage donnent un aperçu de sa richesse et de son caractère heuristique. À partir de quatre thématiques distinctes sur l'incarcération des femmes, elles soulèvent de façon convergente des questions épistémologiques et méthodologiques sur le positionnement de la démarche scientifique, sur un terrain qui interpelle la fonction de la recherche productrice de connaissances dans la cité.